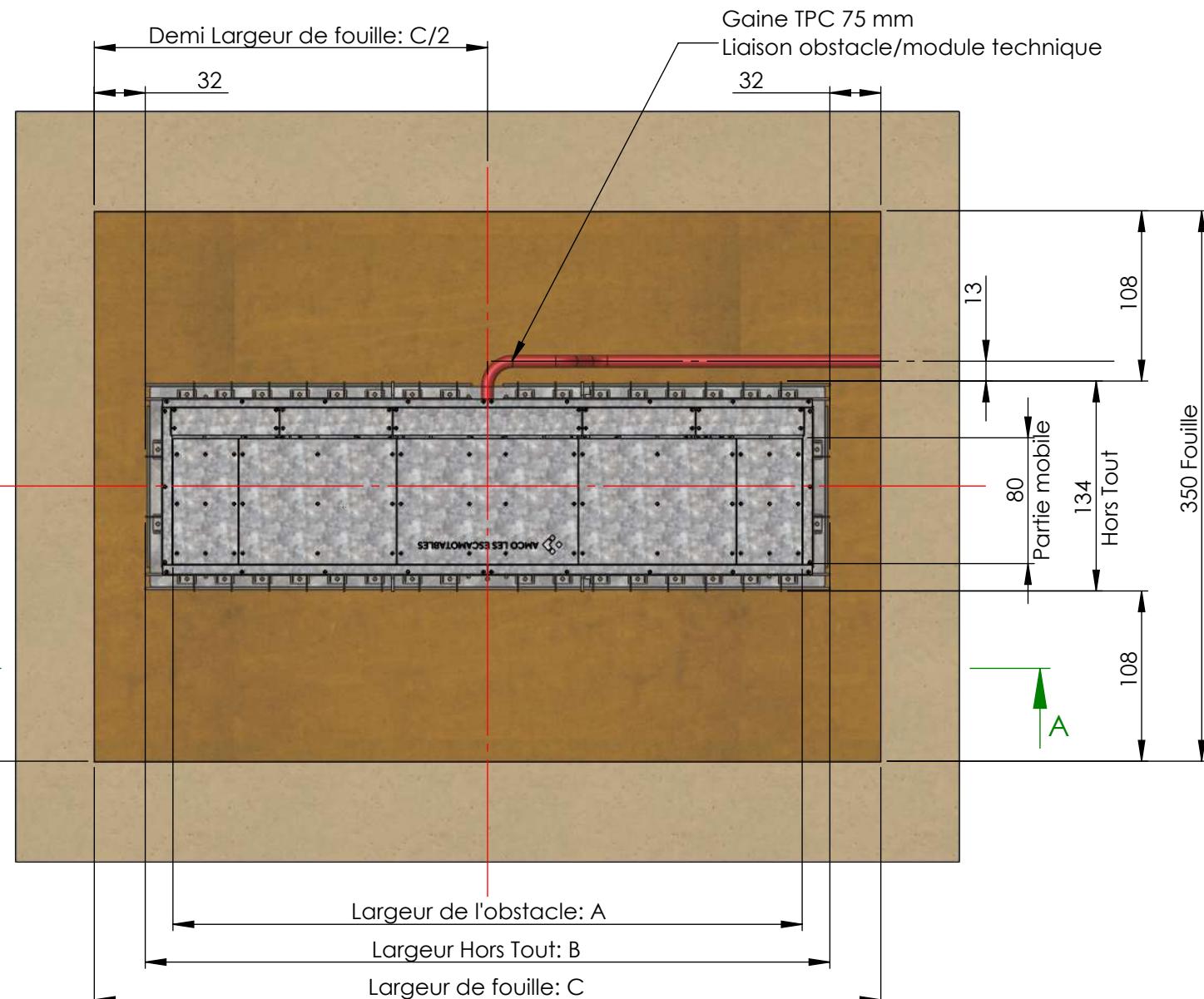


Référence	Largeur de l'obstacle : côté A (partie mobile)	Largeur hors tout : côté B	Largeur de la fouille : côté C
RB50-300	3 ml (300 cm)	335	400
RB50-400	4 ml (400 cm)	435	500
RB50-500	5 ml (500 cm)	535	600
RB50-600	6 ml (600 cm)	635	700



Spécifications du béton :

- Classe mini BHP NF C60/75 XF1 D16 S4 Fibres Métalliques 65/60 25KG - 60MPa ou similaire.
- Dimensions minimum du massif pour un sol ferme.
- Dimensions à adapter en fonction des contraintes spécifiques du site.

MODE OPERATOIRE DE POSE



20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

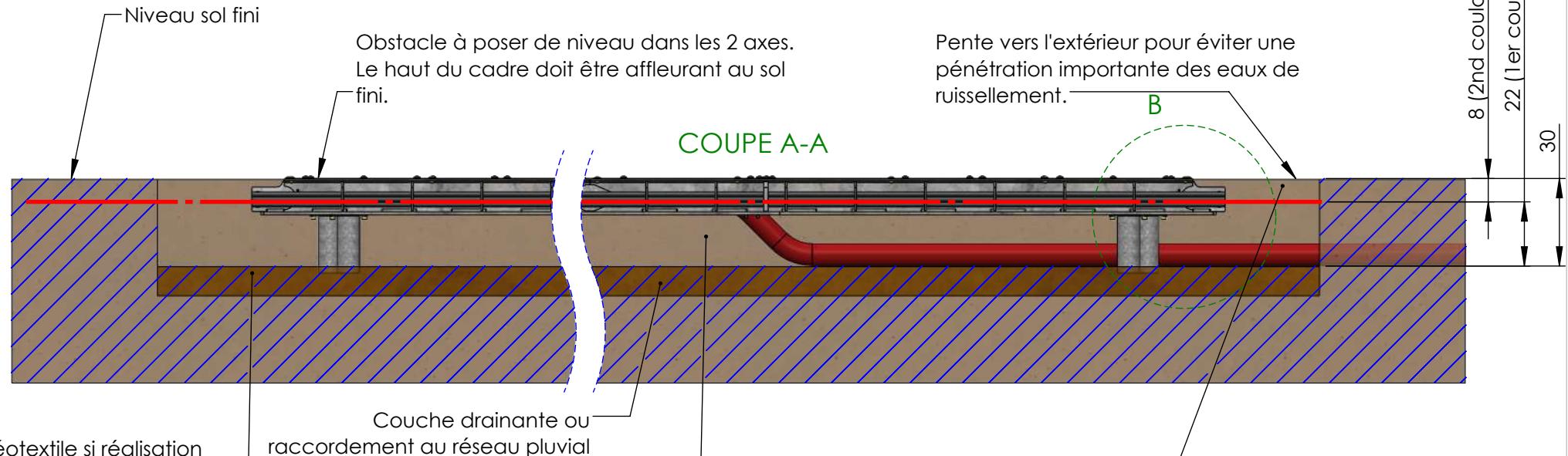
RB50-XXX-C50

Obstacle escamotable de sécurité automatique HT 50

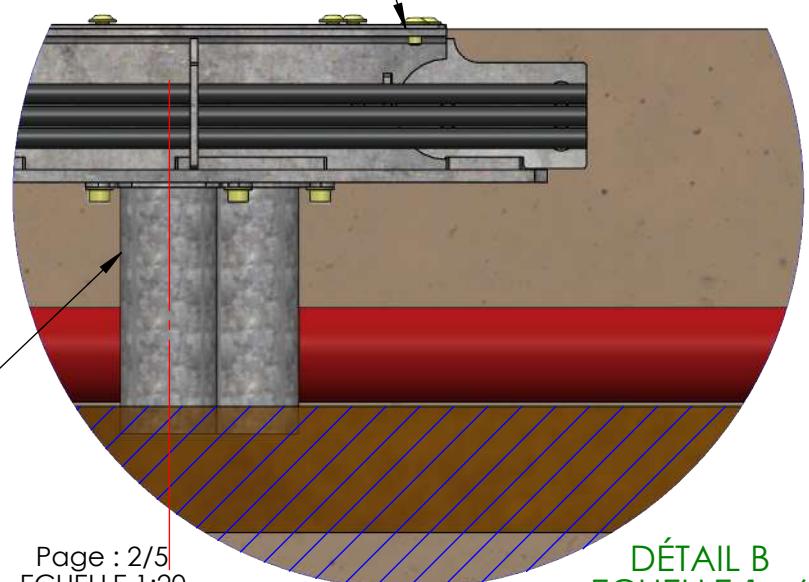
Page : 1/5
Côtes en cm ECHELLE 1:40

Important :

Les dimensions de la fouille correspondent au massif béton minimum permettant la résistance aux chocs.
Vous les adapterez afin de permettre les raccordements ou autres opérations réalisées par votre personnel.



Le cadre du RB et le sol fini sont affleurant



DÉTAIL B
ÉCHELLE 1 : 6

MODE OPERATOIRE DE POSE



20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

(x4) Tubes d'évacuation des eaux
A visser sur la tôle de fond du RB avant la
mise en place de ce dernier dans la fouille

RB50-XXX-C50

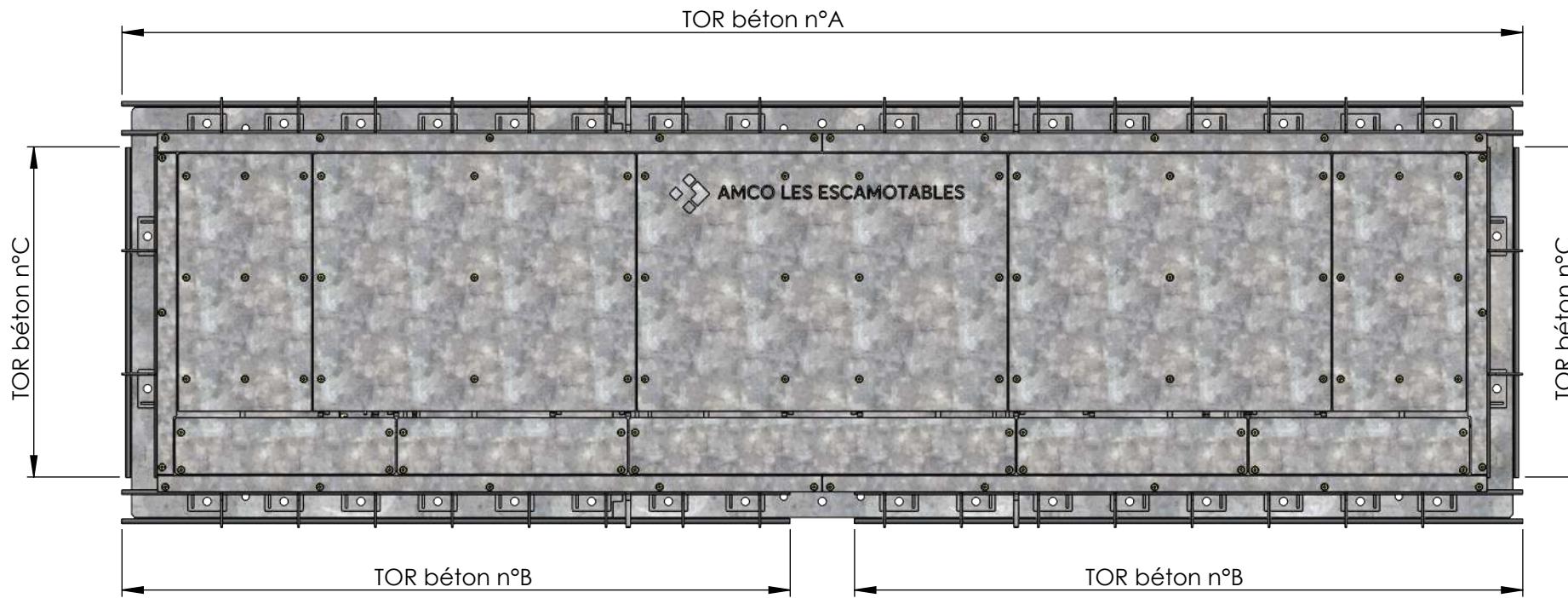
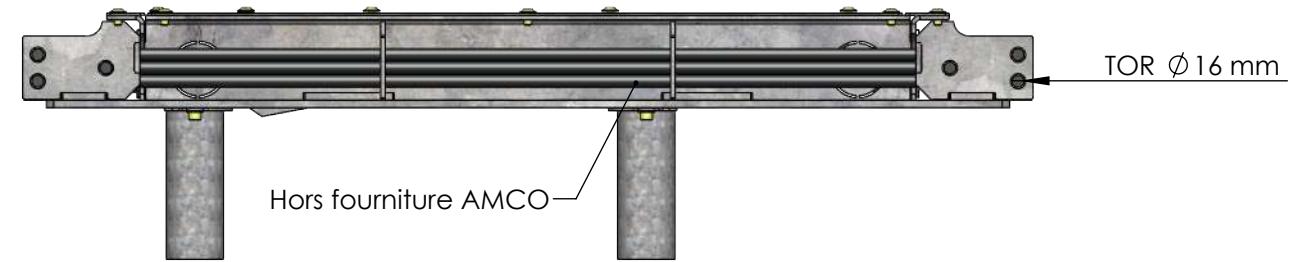
Obstacle escamotable de sécurité automatique HT 50

Page : 2/5
Côtes en cm
ÉCHELLE 1:20

Référence	TOR béton n°A (x3)	TOR béton n°B (x6)	TOR béton n°C (x6)
RB50-300	335	158	103
RB50-400	435	208	103
RB50-500	535	258	103
RB50-600	635	308	103

Important :

Tor HLE FeE500 : Rond à béton cranté



MODE OPERATOIRE DE POSE



20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

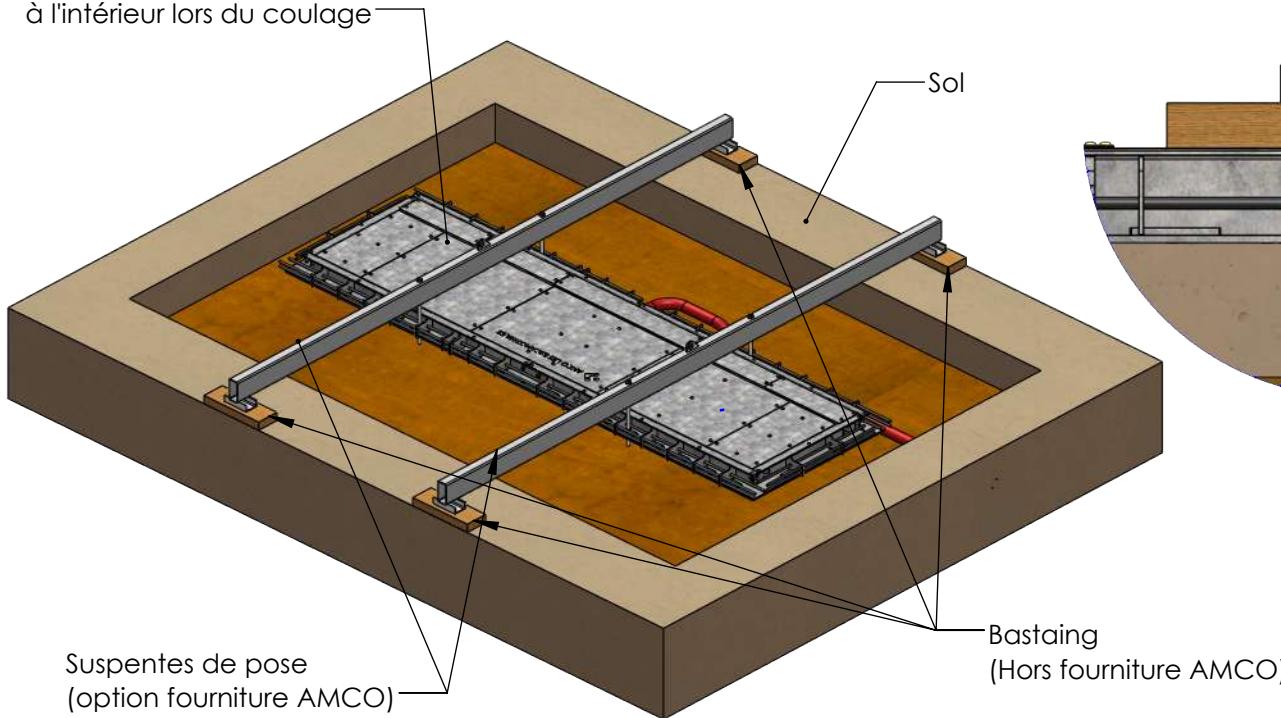
RB50-XXX-C50

Obstacle escamotable de sécurité automatique HT 50

Page : 3/5
Côtes en cm ECHELLE 1:20

POSE DE L'OBSTACLE AVEC SUSPENTES

Laisser la protection sur le dessus de l'obstacle afin d'éviter l'introduction de béton et de laitance à l'intérieur lors du coulage



Masse des suspentes: 85 Kg pièce

MODE OPERATOIRE DE POSE



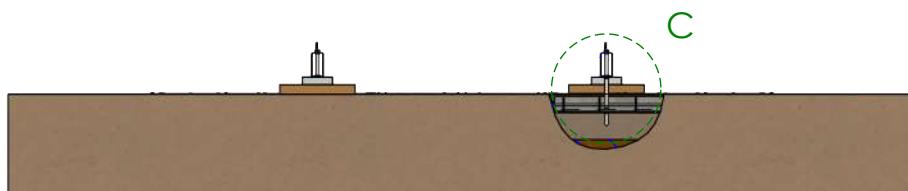
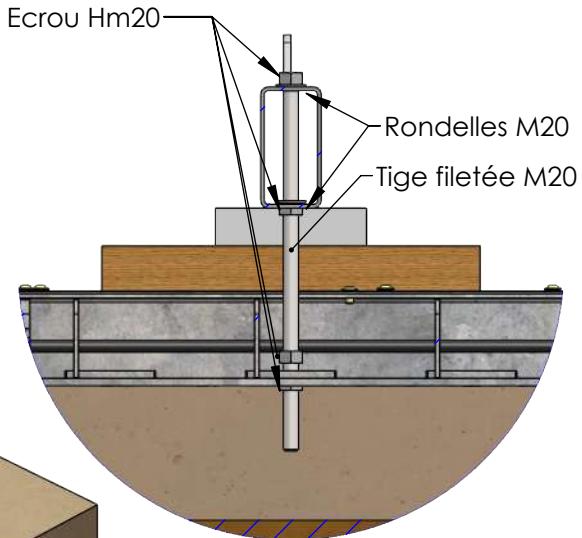
20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

RB50-XXX-C50

Obstacle escamotable de sécurité automatique HT 50

Page : 4/5
Côtes en cm ECHELLE 1:50

DÉTAIL C ECHELLE 1 : 10

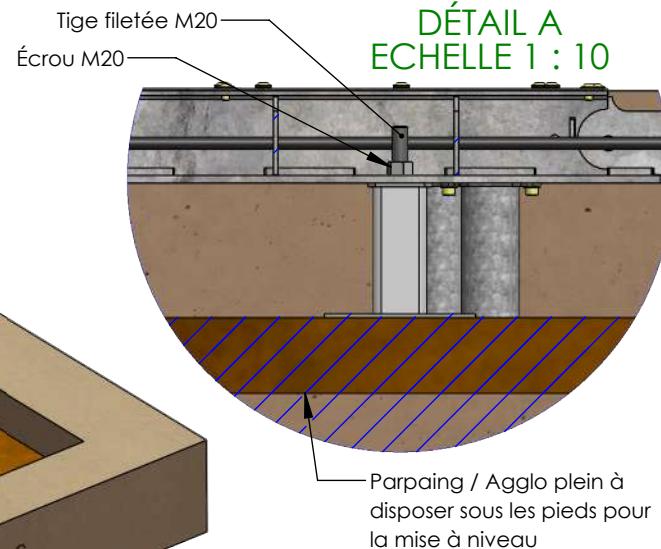
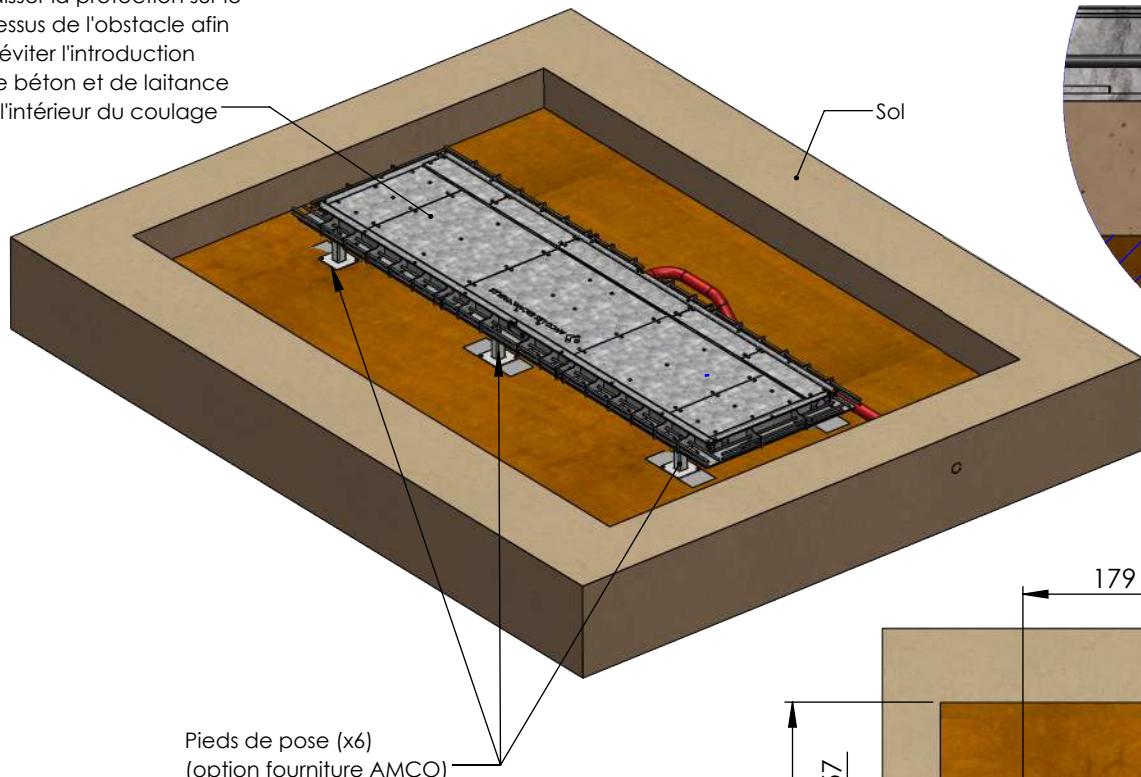


MODE DE POSE :

- Réaliser la fouille.
- Disposer une couche drainante ou prévoir le raccordement au réseau pluvial (à dimensionner afin de garantir l'évacuation des eaux de ruissellement en toute saison).
- Monter les 4 tubes d'évacuation des eaux sous la tôle de fond du châssis
- Disposer l'obstacle avec ses TORS dans la fouille et procéder à sa mise à niveau dans les deux axes à l'aide des suspentes en ajustant la positions des écrous des suspentes.
- Introduire le flexible hydraulique et le câble électrique dans la gaine TPC 75 et la positionner en l'orientant de manière à ce qu'elle soit en direction du module technique à planter dans un rayon d'environ 10 m de l'obstacle (en standard, obstacle livré avec 15 ml de flexible hydraulique) et rendre impérativement la liaison étanche afin d'éviter l'introduction de laitance dans l'obstacle.
- Réaliser la liaison équipotentielle de l'obstacle selon la norme en vigueur.
- Réaliser le 1er coulage de béton vibré (cf spécifications pages 1 & 2) en s'assurant que le béton ait bien pénétré sous l'obstacle et que la partie basse ne soit plus visible (Attention, lors du coulage, répartir le béton de part et d'autre de l'obstacle afin d'équilibrer les efforts).
- Retirer les suspentes après séchage du 1er coulage.
- Réaliser le 2ème coulage de béton vibré (cf spécifications page 1 & 2) jusqu'au niveau sol fini et réaliser les finitions de sol (si nécessaire).

POSE DE L'OBSTACLE AVEC PIEDS

Laisser la protection sur le dessus de l'obstacle afin d'éviter l'introduction de béton et de laitance à l'intérieur du coulage



Masse des pieds : 3.5 Kg pièce
Qté: Variable suivant largeur obstacle

MODE OPERATOIRE DE POSE



20, Z.I. de l'Aspre
30150 Roquemaure
04 66 33 25 70

RB50-XXX-C50

Obstacle escamotable de sécurité automatique HT 50

Page : 5/5
Côtes en cm ECHELLE 1:50

MODE DE POSE :

- Réaliser la fouille.
- Disposer une couche drainante ou prévoir le raccordement au réseau pluvial (à dimensionner afin de garantir l'évacuation des eaux de ruissellement en toute saison).
- Monter les 4 tubes d'évacuation des eaux sous la tôle de fond du châssis
- Disposer l'obstacle avec ses TORS dans la fouille et procéder à sa mise à niveau dans les deux axes à l'aide des pieds de pose
- Introduire le flexible hydraulique et le câble électrique dans la gaine TPC 75 et la positionner en l'orientant de manière à ce qu'elle soit en direction du module technique à implanter dans un rayon d'environ 10 m de l'obstacle (en standard, obstacle livré avec 15 ml de flexible hydraulique) et rendre impérativement la liaison étanche afin d'éviter l'introduction de laitance dans l'obstacle.
- Réaliser la liaison equipotentielle de l'obstacle selon la norme en vigueur.
- Réaliser le 1er coulage de béton vibré (cf spécifications pages 1 & 2) en s'assurant que le béton ait bien pénétré sous l'obstacle et que la partie basse ne soit plus visible (Attention, lors du coulage, répartir le béton de part et d'autre de l'obstacle afin d'équilibrer les efforts).
- Réaliser le 2ème coulage de béton vibré (cf spécifications pages 1 & 2) jusqu'au niveau sol fini et réaliser les finitions de sol (si nécessaire).

